

COMMUNE DE NOHANT-VIC

Département de l'Indre

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Objet : Projet ligne grande vitesse Limoges-Poitiers

L'an deux mil six le 27 septembre à 20 h, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur ROBIN Serge, Maire.

Présents : AUBAILLY Paulette, LANGLOIS Frédéric, CHENET Corinne, CAILLAUD Monique, BORDET Christian, PUECH Michèle, CHAMEAU Dominique, PASQUET Guy, AUGENDRE Jean-Marie, GABILLAT Claude.

Absents : DUCHEZEAU Roland décédé, DALOT Nicole démissionnaire, DALOT Lydie, JOUHANNEAU Martine excusées.

Monsieur LANGLOIS Frédéric a été élu secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture au Conseil Municipal du courrier du Sénateur François GERBAUD et du Président du Conseil Général Louis PINTON, daté du 5 septembre 2006, relatif au projet de ligne à grande vitesse Limoges-Poitiers.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

S'oppose à la création d'une ligne grande vitesse Limoges-Poitiers qui risquerait de reléguer la voie Châteauroux-Paris au niveau secondaire et, en terme d'aménagement du territoire, laisser de côté l'ensemble des départements du grand centre soit près d'1.8 million d'habitants.

Rappelle que l'Indre, s'appuyant sur l'expertise des Chambres régionale et départementale de Commerce et d'Industrie, a déjà fait connaître sa position sur les aménagements ferroviaires nécessaires à son territoire.

Demande :

- la grande vitesse entre Limoges et Paris par Châteauroux, avec l'amélioration et la modernisation de la voie,
- l'interconnexion de cette ligne au réseau TGV irriguant l'Europe du Nord et de l'Est, gage d'un raccordement aux grands pôles de développement économique.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus
A NOHANT-VIC, le 28 septembre 2006

Le Maire
Serge ROBIN



Reçu à la Sous-Préfecture

le 02 OCT 2006

